

Image not found or type unknown



Succession à l'étranger

Par **pavlinic nicolas**, le **04/05/2017** à **12:22**

Bonjour,

Une sœur de ma grand mère croate est décédée.
il y a pratiquement rien à léguer mais je suis sur la liste des héritiers (du fait du décès il y a plusieurs années de mon père).

Un notaire croate doit m'envoyer des documents pour renoncer au lègue.
dois je passer chez un notaire pour signer ces papiers?

En vous remerciant de vos conseils.